



**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souigny, tenue le 29 septembre 2020, de façon virtuelle via l'application TEAMS à 19 h.

**MEMBRES:**

Sébastien Grosjean	parent
Joanie Lambert	parent
Christiane Mugisha	parent
Caroline Paradis	parent
Jean-Luc Malo	parent
Manon Fontaine	enseignante
Manon Gélinas	enseignante
Silvia Mitrica	enseignante
Valérie Perras	soutien
Ian Venne	service de garde
Caroline Hébert	directrice adjointe

Martin Tremblay directeur

**1. Questions du public**

Absence de public lors de la rencontre, ce point n'est donc pas traité.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Grosjean  
QUE l'ordre du jour soit adopté.

CE 20-21-01

**3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 22 juin 2020**

Concernant le suivi quant à la possibilité de présence de plomb dans l'eau, nous n'avons pas eu de suivi pour l'instant. Les mêmes procédures que l'an dernier ont été poursuivies cette année. Un suivi auprès de la direction générale sera assuré par monsieur Tremblay.

Journées pédagogiques du mois d'août au service de garde :

Les journées de préparation ont été essentielles afin d'accueillir les élèves de façon sécuritaire. Seulement deux parents ont démontré une déception quant à la fermeture du service de garde. Nous remercions les parents du conseil d'établissement de leur collaboration.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Malo  
QUE le procès-verbal soit adopté.

CE 20-21-02

4. Courrier

Aucun courrier

5. Élections aux postes de président(e), vice-président(e) et secrétaire

Le rôle de président(e) sera assuré par monsieur Malo.

Le rôle de vice-président(e) sera assuré par madame Mugisha.

Le rôle de secrétaire sera assuré par monsieur Grosjean

6. Règles de régie interne (document joint) (adoption)

Il est proposé de ne pas lire le document de régie interne pendant la réunion du CÉ. Il s'agit d'un document administratif assez normal qui ne devrait surprendre personne. On suggère de l'accepter tel quel et d'y revenir si quelqu'un y voit un problème. M. Tremblay mentionne que le document pourrait être modifié pour les questions de vote en temps de télé-rencontre.

Mme. Caroline Paradis propose l'adoption du document de régie interne.

CE 20-21-03

7. Rôles et fonctions des membres

M. Tremblay : Le rôle du conseil d'établissement va être modifié par le gouvernement. Ce rôle continue d'en être un de vigie des décisions et dépenses de l'école. Certaines décisions pourraient revenir au CÉ. Donc, pas de changements majeurs dans le rôle du CÉ est à prévoir.

Le conseil d'administration du centre de services scolaire sera composé de 5 parents, 5 membres du personnel et 5 citoyens.

#### 8. Déclaration d'intérêt des membres

Un formulaire a été envoyé à tous les participants du CÉ à cet effet et tous les membres du CÉ doivent remplir et retourner le document, de façon électronique ou en version papier.

#### 9. Comité de parents

La prochaine séance du comité de parent aura lieu le 5 octobre. N'importe qui peut y assister. Mme Paradis est la représentante du CÉ sur le comité de parents, auquel M. Malo participe également.

#### 10. Calendrier des rencontres (adoption)

Le jeudi 19h a été retenu comme période de prédilection pour tenir les réunions du CÉ.

Les dates proposées pour tenir les prochaines réunions :

- 22 octobre 2020
- 26 novembre 2020
- 28 janvier 2021
- 25 février 2021
- 1 avril 2021
- 29 avril 2021
- 27 mai 2021
- 17 juin 2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Venne  
QUE le calendrier soit adopté.

## 11. Suivi COVID19

La rentrée s'est bien déroulée malgré les circonstances. On remarque plus d'absences souvent préventives d'enfants gardés à la maison. L'école a une série de mesures prévues déjà bien établies pour faire face aux impacts potentiels associés à la crise de la Covid-19. M. Venne remarque des avantages aux classes-bulles qui facilite la gestion de la surveillance des enfants.

M. Tremblay nous présente un document qui survole les mesures prévues pour gérer la crise. Il mentionne aussi les ressources mises à la disposition des écoles, tant documentaires que personnelles pour obtenir du soutien sur les sujets touchant la Covid-En conclusion, le personnel de l'école a travaillé très fort pour faire face aux défis amenés par la crise sanitaire.

## 12. Sorties éducatives

Mme. Hébert : dû aux circonstances, on pense moins sortir à cause de l'augmentation des coûts et des difficultés de gestion des mesures sanitaires.

- Activité de théâtre Tortue-Berlue pour le préscolaire au montant de 12,63\$ pour lequel une demande de financement a été demandée. Si la demande est refusée, les frais seront chargés aux parents.
- Pour la 3<sup>ième</sup> année et multi 3-4: Atelier de magie, frais de 6,87 qui ne sera pas chargé aux parents. Cette activité sera financée via l'annexe 99.
- Pour la 3<sup>ième</sup> année et multi 3-4 : Atelier sur les amérindiens, aucun frais pour les parents, car l'activité sera financée via l'annexe 99 (6,20\$/ élève).
- Pour 1-2<sup>ième</sup> : Théâtre petit bus, thématique vampire/Halloween L'activité au coût de 13,78\$ par élève sera financée via l'annexe 99.
- Préscolaire : Tortue-Berlue une deuxième fois, 8,75\$ dans le fond de l'annexe 99, donc aucun frais pour les parents.

M. Tremblay nous parle des annexes 99(40\$/enfant) et 48(28\$/enfant), qui fournissent des sommes pour payer ce genre d'activités.

Mme. Fontaine propose l'adoption de ces activités.

CE 20-21-05

### 13. Autres sujets

#### 14.1 Communication auprès des parents

M. Malo propose de fonder un comité pour combler les difficultés de communications aux parents. On déplore un manque d'informations envoyées aux parents ou un manque de clarté dans celles-ci.

M. Tremblay mentionne que la responsabilité de communication appartient au conseil scolaire. Au niveau de l'école, le défi est d'informer les parents, mais pas trop, pour éviter des conflits d'informations qui viennent tant du conseil scolaire, les nouvelles, les publications de l'école, etc. On redoute de surcharger les parents et de pouvoir mesurer l'impact des communications et de bien informer les parents malgré tout. On désire être prudent et ne pas surcharger d'informations les parents.

Plusieurs parents se sont eux, plaints de recevoir trop de courriels de toutes ces sources et Mme. Perras se demandait s'il était possible de ne pas recevoir un courriel par enfant. M. Malo avait en tête que ce groupe soit plus un comité de révision du message plus qu'une source additionnelle d'information. M. Tremblay ne souhaite pas créer ce comité consultatif additionnel. M. Venne dit demander des modifications au système informatique par l'instance centrale de gestion TI, mais ne s'attend pas à des modifications à court terme. Les difficultés de communication sont nombreuses. Mme. Mugisha : Les nombreux courriels peuvent créer de l'inquiétude. L'utilisation de Teams par les enseignants est très appréciée.

#### 14.2 Halloween

M. Malo propose un événement « Halloween bulle » qui permettrait une fête d'Halloween à plus petite échelle. M. Tremblay mentionne qu'il va quand même y avoir des activités dans l'école, mais pas de grands rassemblements.

14. Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

M. Tremblay : Coup de cœur pour le personnel de l'école et la collaboration des parents. On est fier de l'équipe-école et des professeurs qui arrivent à faire leur travail dans la bonne humeur malgré les contraintes imposées par la situation. M. Venne tient à remercier la direction de l'école pour le support dans la situation.

15. Levée de l'assemblée à 20h34.

Mme. Mugisha propose la levée de l'assemblée.

CE 20-21-06